

CAEM DIEULEFIT – BOURDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE 2019 - 2020

RAPPORT MORAL

QUELLE ANNEE

Ah oui, quelle année !

Elle aura été écourtée pour cause de confinement mais nous est parue si longue pour la même raison !

Nous avons eu un début d'année euphorique à plus d'un titre : un nombre d'élèves et d'ateliers collectifs en hausse pour les enfants, un concert de Noël magnifique et de beaux projets pour la fête de la musique et le concert de fin d'année ; Une campagne de mécénat très prometteuse non seulement au plan financier mais également sur le retour positif des entreprises sur notre engagement pour les valeurs de l'enseignement populaire et la musique pour tous ; Des partenaires institutionnels, Département et Communauté de communes, avec lesquels le dialogue est constructif et nous permet d'envisager l'avenir de manière positive.

Et PATATRA ! Pangolin, bien qu'il n'y connaisse rien à la musique, s'invite dans le concert mondial et comme il n'y connaît rien au solfège, interprète LE COUAC du siècle.

Que retenir de tout cela ?

« Sans la musique, la vie serait une erreur », selon Friedrich Nietzsche (Le crépuscule des idoles). Pour Théophile Gauthier, « La musique est le plus cher de tous les bruits ». Quant à l'ancien Orchestre symphonique de Paris, il avait comme devise : « On peut vivre sans musique... mais pas si bien ».

Pour nous musiciens, que nous soyons débutants ou confirmés - et d'ailleurs nous connaissons des musiciens confirmés qui débutent avec un nouvel instrument ou un nouveau style de musique - et donc pour nous musiciens, ces citations ont un sens. Nous l'avons ressenti.

Il est évidemment trop tôt pour faire un bilan de tout ce que cette "crise Covid19" a eu comme conséquences pour le CAEM, en tant qu'école de musique et en tant qu'association mais ce que nous pouvons déjà dire c'est :

Aucune ni aucun d'entre nous n'aurait imaginé devoir concilier musique et numérique, gouvernance et numérique, enseignement et numérique. Et pourtant nous l'avons fait !

C'est avec une incroyable énergie que nos enseignants ont pris le taureau par les cornes et débroussaillé le terrain du numérique, souvent avec des moyens techniques limités. Ils ont cherché les solutions et les ont mises en œuvre avec succès.

La réaction des enseignants de continuer à maintenir le lien avec les élèves, d'inventer des nouvelles formes d'enseignement, nous a tous porté.

Ce ne fut pas facile, pour chacun selon ses possibilités et disponibilités familiales. Ils ont dû découvrir, expérimenter, se former à de nouvelles techniques numériques, et se sont soutenus pour cela. Pour certains ce fut imaginer du travail individuel à visée collective, pour d'autres envisager de rattraper plus tard, quitte à modifier ses congés d'été.

Tous ont été soucieux de ne pas mettre en péril leur école de musique.

Les élèves se sont motivés pour l'enseignement à distance, qui n'était pas forcément ce qui les avait fait s'inscrire à des cours de musique. Ils se sont majoritairement accrochés, et ont gardé l'espoir de reprendre dès que possible le plaisir de jouer à plusieurs, de retrouver la vie des groupes.

Les élèves ont soutenu moralement et financièrement leur école de musique, leurs enseignants et les administrateurs.

Déjà qu'en temps "ordinaire", être bénévole au CAEM demande un investissement certain, cette année fut aussi particulièrement chargée pour les administrateurs, la directrice et le secrétariat.

Il a fallu sans cesse trouver des solutions à toutes sortes de défis nouveaux. Cela a nécessité de prendre la mesure d'un sens accru des responsabilités, à l'égard des salariés, qui devaient être protégés, à l'égard des élèves, qui devaient être contentés, et parfois protégés contre leur souhait, à l'égard de directives politiques et administratives, qu'il fallait interpréter, anticiper, accepter.

Nous avons dû tous nous former aux réunions à distance pour mettre en place une communication particulièrement dense entre les différents acteurs du CAEM, avec des aller-retours entre les commissions, entre les enseignants et Caroline, entre le CA et les salariés, et avec les élèves par 5 courriels d'information quant aux décisions prises.

Ainsi comment maintenir les salaires avec des enseignants qui allaient déjà être pour la plupart mis à mal par la suppression des événements culturels en tant qu'artistes-intermittents ? La décision de maintenir au mieux les revenus des salariés et enseignants a été une évidence collective. Aussi, il a fallu évaluer, compter avec chaque professeur les cours possibles ou non en distanciel, décider, faire une veille permanente des dispositifs d'aides, comme l'activité partielle, et être réactifs.

Le désir et l'ambition de reprendre les activités en présentiel dès que cela serait possible a nécessité d'élaborer des protocoles sanitaires en l'absence de directives spécifiques pour les écoles de musique. Il a fallu se documenter, réfléchir avec les enseignants à ce qui leur paraissait possible ou non en minimisant au maximum les risques sanitaires. Il a fallu s'équiper, se contraindre à réaliser chacun une part du dispositif.

Comment ne pas pénaliser les élèves pour qui les cours et ateliers ont dû être suspendus, alors que les pratiques collectives sont l'essence même de notre projet pédagogique ?

Là encore, il a fallu compter, pour chaque élève et avec chaque enseignant, ce qui n'avait pu avoir lieu. Il fut décidé de restituer à ces élèves empêchés une partie de leur paiement des cours, à hauteur des aides perçues de l'État.

Un "avoir" a été mis en place pour les inscriptions de la rentrée de septembre. Il ne fut pas utilisé par tous et cela bénéficiera à l'enveloppe « bourses » pour le futur.

Oui, beaucoup d'énergie dépensée à tous les niveaux, bénévoles du CA et du bureau, enseignants, administratifs et élèves pour surmonter les événements et tenter de réaliser une année presque normale.

Et pour meilleure preuve que cela a fonctionné, les élèves sont toujours là, toujours plus nombreux encore à cette dernière rentrée de septembre 2020

Mais à tous il aura manqué quelque chose d'essentiel et de fondamental pour notre CAEM unique pour son dynamisme et préféré pour la qualité de ses enseignements :

LE PARTAGE et LA CONVIVIALITE !

Repensez à la sortie du confinement et en particulier à la Fête de la musique du 21 juin, organisée malgré des contraintes importantes mais souvenez-vous de l'engouement qu'elle a suscité parmi nos enseignants, à l'enthousiasme parmi nos élèves, et au plaisir du public de retrouver du spectacle vivant.

Espérons que nous pourrons à nouveau écrire ces mots en lettres majuscules !

LE PARTAGE et LA CONVIVIALITE !

LES PERSPECTIVES

Vous l'aurez compris, au travers de nos rapports d'activité et financier, que c'est grâce à un travail collectif, mise en œuvre au CAEM depuis des années, et qui porte ses fruits particulièrement maintenant, que nous traversons cette crise.

Les remerciements s'adressent à chacune et à chacun.

La crise sanitaire nous a obligé à repenser nos outils pédagogiques avec l'introduction du numérique pour permettre le télé-enseignement à distance. Ce fut contraint pour tous.

Certains y sont toujours réticents, d'autres y ont découverts des expérimentations positives et des relations profs-élèves qui se sont enrichies. Ce sera important de pouvoir partager cela entre nous tous.

A partir de janvier, 3 enseignants de l'équipe participent à une expérimentation avec une dizaine d'écoles de la région Rhône-Alpes sur des nouveaux outils pédagogiques, numériques. Ce qui nous a manqué.

Ce qui est certain, et là-dessus, la collectivité CAEM de Dieulefit-Bourdeaux n'a aucun doute, le choix pédagogique de l'apprentissage par la pédagogie de groupe, qui fait notre spécificité, n'est aucunement remis en cause.

Rien ne remplacera jamais le contact direct de musiciens réunis en un même lieu, et la richesse des relations informelles de vie au sein d'un groupe, le processus de création à plusieurs pourrait être enrichi également de nouveaux outils.

Notre école de musique est extra-ordinaire, nous le savons tous !

Nous vous le disions déjà l'an dernier, lors de la dernière AG, le CAEM de Dieulefit-Bourdeaux est devenu très probablement **l'école associative rurale la plus importante de France**, avec des élèves de plus en plus nombreux, des enseignants innovants, des musiciens et des groupes musicaux qui progressent en qualité....

Montrée en exemple pour son dynamisme, elle est également conforme aux préconisations des textes de référence, tant du Ministère de la Culture que du « Schéma Départemental pour l'enseignement de la musique et le soutien à la pratique des musiciens amateurs ».

D'autant plus conforme qu'elle réalise déjà ce qui est indiqué comme intentions, comme objectifs.

Mais paradoxe ! Ceci est notre richesse, ... et notre faiblesse !

Car le constat est frappant. Nous avons répondu aux demandes de nos partenaires institutionnels en instaurant des tarifs qui prennent en compte l'appartenance au territoire CCDB, la distinction adulte / enfant, le quotient familial. Mais les subventions n'ont pas suivi, soit pour des raisons réglementaires au niveau du Département (plafonnement de la subvention à 200 élèves, pour les écoles associatives !), soit pour des raisons budgétaires pour la CCDB qui nous accompagne au mieux dans nos projets.

Aujourd'hui, nous manquons de moyens financiers pour notre fonctionnement structurel. Et nous nous retrouvons en porte-à faux quant à notre projet de rendre la musique accessible à tous, car ce sont les élèves qui s'acquittent de tarifs élevés, ce sont les professeurs et salariés qui travaillent dans des locaux inadaptés.

Certes, notre territoire est situé dans l'arrière-pays drômois, et ne fait peut-être pas assez de bruit politique ou médiatique pour dire plus fort ce qui ne va pas.

Pourquoi les subventions départementales ne sont-elles pas versées en fonction du nombre d'élèves ? En fonction des objectifs réalisés ? En compensation des difficultés spécifiques liées à un arrière-pays ? Pourquoi les réductions tarifaires, qui nous ont été demandées, comme les réductions pour les enfants, et selon le Quotient Familial, et selon la résidence sur la CCDB, ne sont-elles pas compensées justement par ces subventions ? Pourquoi le Ministère de la Culture écrit-il des textes d'intentions

sociétale et politique, qui préconisent l'accès à la musique pour tous, sans donner les moyens à ceux qui les réalisent ?

Certes, le Département et la Communauté de communes semblent avoir entendu. Des « gestes » supplémentaires nous ont été accordés en fin d'année et nos élus se mobilisent actuellement pour que nos locaux soient mis aux normes et adaptés à la pratique musicale dans des conditions plus satisfaisantes.

L'année 2021 sera marquée par une nouvelle version de notre **Projet d'établissement**. Il date de 2015 et nous devons donc le réactualiser. Il préfigure ce que sera le CAEM dans les 4 à 5 ans à venir. C'est un travail important pour notre association. Il va mobiliser toutes les forces vives de notre belle institution : le CA, le bureau, les enseignants, les salariés, les élèves, nos partenaires... C'est à tous que nous poserons ces questions.

Ceci coïncidera justement avec la réécriture dans l'année à venir du « Schéma départemental des enseignements artistiques » pour les 5 prochaines années, réflexion à laquelle nous sommes d'ores et déjà conviés à participer.

Ce sera aussi un travail davantage en proximité avec les nouveaux élus et techniciens de la Communauté de communes, dont nous attendons beaucoup aussi, et notamment pour porter plus loin, plus haut notre demande de reconnaissance.

Notre école de musique est légitime à porter fièrement les valeurs de l'Éducation populaire qu'elle défend depuis sa création.

Elle concourt au développement de l'individu dans ses plus belles valeurs, et elle participe activement aussi au mieux vivre ensemble sur notre territoire, en formant des musiciens-citoyens, dont notre société paraît bien avoir besoin, plus que jamais.

Meilleurs vœux musicaux à toutes et tous !